



SEMAINE 1 : APPRÉHENSION DES NOTIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

7 : L'INVESTISSEMENT, L'AMORTISSEMENT, LES IMOBILISATIONS, LES CRÉANCES

L'investissement :

Au niveau comptable, l'investissement est l'**acquisition ou la création d'un bien durable** destiné à **rester au moins un an** sous la même forme. **La valeur du bien doit être au moins égale à 500 euros.** En comptabilité, l'investissement augmente la valeur du patrimoine de la structure (association, entreprise, ...). Il est notifié à l'actif du bilan comptable et fait l'objet d'un amortissement dont la durée et le taux sont fonction de la nature de l'investissement (les logiciels informatiques en principe sont amortissables sur 1 an à 3 ans, les ordinateurs sur 3 à 5 ans, les véhicules sur 4 à 5 ans, ...).

Il existe un **ratio financier** destiné à mesurer le gain obtenu d'un investissement (c'est le retour sur investissement appelé aussi ROI pour sa traduction en anglais). Il permet de calculer la rentabilité des capitaux investis. La formule de calcul est la suivante :

(gain de l'investissement - coût de l'investissement) / coût de l'investissement x 100

Les amortissements :

Nous venons de parler juste avant de l'amortissement. Qu'est-ce que l'amortissement ? Au niveau comptable, c'est le terme employé pour constater la **dépréciation de la valeur des immobilisations**. Cette dépréciation de la valeur est causée par des **facteurs physiques** (l'usage d'une machine par exemple dans le processus de production), **des facteurs techniques** (en effet le développement technologique provoque la diminution de la valeur de l'ancien matériel) **ou des facteurs proprement économiques** (lié au changement et à l'évolution des besoins des personnes, publics ou des clients).

À savoir que certaines immobilisations qui ne se déprécient pas par l'usure ou avec le temps sont non amortissables (par exemple, les fonds de commerce, le droit au bail, les marques ou les terrains).

Les immobilisations :

La notion d'**immobilisation** intègre l'**ensemble des biens durables détenus** par une structure (association ou entreprise) **sur plus d'un exercice comptable** et qui ne sont pas destinés à la revente. Ces biens représentent des investissements engagés afin de développer le potentiel productif de la structure.

Le plan comptable général distingue trois catégories d'immobilisations :

- **Les immobilisations incorporelles** sont les biens immatériels, qui n'ont pas de substance physique, détenus par la structure sur une durée supérieure à une année. Parmi ces immobilisations figurent le fond commercial, les logiciels, le droit au bail, les brevets, les licences...
- **Les immobilisations corporelles** englobent les biens tangibles destinés à être utilisés d'une manière durable durant le cycle d'exploitation de la structure. On distingue dans cette catégorie les terrains, les constructions, le matériel industriel, les agencements et les installations techniques, le matériel de transport, les équipements de bureau.
- **Les immobilisations financières** comprennent les titres financiers acquis par la structure pour être détenus à long terme (titres de participation) ainsi que les droits de créances à plus d'un an (prêts, dépôts et cautionnements...).

Les créances :

La créance désigne une dette (matérielle ou de service) qu'un débiteur donné doit à un créancier donné. **Les créances clients sont l'ensemble des sommes que les clients doivent à la structure.** Elles peuvent correspondre à un simple oubli ou un réel impayé qui peut alors avoir des conséquences plus graves sur la santé de l'organisation.

Pour conclure sur cette séquence, je vous propose un petit aparté qui peut servir d'introduction à la 2^{ème} semaine consacrée à l'analyse financière.

- **En terme de gestion des capitaux permanents**, les questions que doit se poser le dirigeant sont les suivantes : y a-t-il un report à nouveau positif qui peut permettre d'investir sur un nouveau projet ? Est-ce qu'il y a 1 réserve de trésorerie suffisante ? Y a-t-il un emprunt et si oui, que finance-t-il ?
- **Concernant l'actif immobilisé**, les immobilisations sont elles en fin d'amortissement ? Est-ce qu'il y a eu des investissements au cours de l'année et de quel ordre (regarder à ce titre les écarts entre n et n-1 des dotations d'amortissements) ? Faut-il prévoir de nouveaux investissements ?
- **En ce qui concerne l'analyse de l'actif circulant**, est-ce que les créances ont augmenté ? Si oui, il est nécessaire de rechercher les causes dans le compte de résultat. A-t-on plus de subventions ? Plus de prestations ou au contraire moins ? Est-ce que les stocks ont beaucoup augmenté ? Avons-nous fait plus d'achats ?
- **Concernant les dettes à court terme**, est-ce qu'elles augmentent ? Y a-t-il eu une augmentation de l'activité, générant plus de frais de personnel, avec recours possible à de la sous-traitance ? Est-ce que les dettes peuvent être payées par ce que l'on possède de disponible en banque ? Y a-t-il besoin du paiement des créanciers pour pouvoir régler nos dettes ?

- **Enfin, l'analyse des disponibilités** : Y a-t'il un découvert ? Est-il exceptionnel ou récurrent ? Y a-t-il des charges financières constatées durant l'année ? Avons-nous de l'argent placé ?

Une règle de calcul pour estimer l'autonomie financière de sa structure.

Calcul de l'autonomie financière = capitaux propres / total passif x 100

Il est souhaitable que ce ratio soit supérieur à 20 % sinon c'est un signe de fragilité financière.

